



PASTILLES NETTOYANTES pour le TRAITEMENT BIOLOGIQUE des URINOIRS

- Biodégradant biologique.
- Réduit les risques d'obstruction des évacuations
- Neutre, non caustique, Non corrosif
- Agréablement parfumé à la fraîcheur verte
- Sans chlore, eau de javel ou paradichlorobenzène
- Longue durée, solubilisation progressive
- Apporte en continu des microorganismes épurateurs

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS

Non corrosif n'abîme pas les siphons, grilles, filtres, en inox, chromes, l'émail, etc...

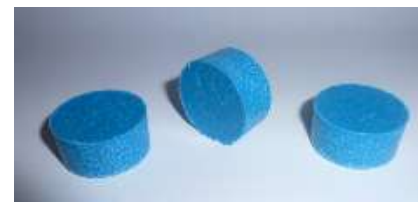
Libère progressivement au contact des écoulements de liquide, urines, eau :

- Ses microorganismes** sélectionnés, non pathogènes, à haute activité enzymatique, ensemencent de façon régulière à chaque utilisation les urinoirs; les enzymes digèrent, dégradent les matières organiques, l'urée et évitent :
 - . La formation de sels de l'acide urique qui cristallisent dans les urinoirs notamment des urates ammoniacaux particulièrement malodorants
 - . L'émission d'odeurs provenant de la fermentation des dépôts organiques par des bactéries « sauvages » qui produisent le plus souvent des odeurs putréfiantes.
- Ses fonctions nettoyantes, antitartres et dispersantes**, afin d'entraver la formation des tartres qui obstruent les évacuations, siphons, conduits et provoquent les engorgements.
- Ses composés odoriférants puissants**, la senteur **fraîcheur verte** apportent dans les urinoirs et locaux sanitaires une atmosphère agréable, participent à l'hygiène, contribuent à la **Biodégradabilité naturelle** des rejets et évitent l'apport de masqueurs d'odeurs qui nuisent à l'environnement.
- L'apport régulier en préventif de ces bactéries sélectionnées forme un biofilm qui entrave ainsi l'apparition des mauvaises odeurs dans les locaux sanitaires et favorise en aval le fonctionnement des fosses septiques, bacs épurateurs, puisards et autres circuits d'évacuation raccordés.

. Economique, facile d'application. Son utilisation directe, évite l'emploi de grilles pastiques parfumées qui constituent un déchet de surcroît non hygiénique et non efficace contre la cristallisation des urines.

.Recommandé pour le **biotraitement** des urinoirs dans les

| | | |
|--|---------------------|--------------------------|
| Collectivités | Municipalités | Centres administratifs |
| Hôpitaux | Maisons de retraite | Etablissements scolaires |
| Hôtels | Restaurants | Usines |
| Sanitaires des aires de repos autoroutiers, gares, aéroports, etc... | | |



Coupe de canalisation diamètre 80 totalement obstruée

Cause de l'obstruction : L'urine est chargée en urée (12 à 22 grs / l) en acide urique (Environ 600 mg/l) peu soluble dans l'eau, des sels (Chlorure de sodium, phosphate) et également sulfates (Potassium, calcium, magnésium) avec quelques éléments en faible proportion (Albumine, sucre, etc...)
L'acide urique peut être éliminé en partie sous forme d'urates peu solubles qui cristallisent lorsque la température de l'urine s'abaisse. Formation de précipités d'urates sodiques, calciques ou ammoniacaux qui cristallisés deviennent insolubles (Cf calculs rénaux avec les urates de sodium et d'ammonium insolubles.



En libérant progressivement des microorganismes épurateurs les pastilles de bionettoyants 7372, empêchent la cristallisation des sels d'urée totalement insolubles. L'obstruction nécessite le remplacement coûteux des tuyauteries d'évacuation

MODES ET DOSES D'EMPLOI

Conditionnement en barquette de 15 pastilles de 12,6 Grammes environ.

Selon l'importance de fréquentation des urinoirs et l'intensité des émissions des mauvaises odeurs, apporter 1 à 2 pastilles, à renouveler afin d'assurer un bio-traitement nettoyant épurateur des évacuations continu.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

| | |
|-------------------------------------|--|
| ETAT PHYSIQUE | : Pastilles cylindriques. |
| MASSE VOLUMIQUE | : 1300 g/l +/- 20 g/l. |
| REACTION CHIMIQUE | : Faiblement alcaline. |
| NOMBRE DE BACTERIES EPURATRICES UFC | : 1 Gramme de bloc nettoyant permet de libérer environ 6 700 000 bactéries |
| COULEUR | : Bleu |
| ODEUR | : Fraîcheur verte. |

CONDITIONNEMENT

Présentation en carton de 90 pastilles (6 blisters de 15 pastilles par carton)



PRINCIPAUX ELEMENTS DE COMPOSITION

Combinaison d'agents nettoyants, tensioactifs d'origine végétale, additifs anti-tartre dispersants, concentré bio enzymatique, association de bactéries sélectionnées (microorganismes) ne nécessitant pas de précaution particulière, non pathogènes, sans danger pour l'homme, les animaux et l'environnement

RECOMMANDATIONS

Utilisations professionnelles

EUH208 Contient AMYL CINNAMIC ALDEHYDE, ALPHA, 1-(1,2,3,4,5,6,7,8-OCTAHYDRO-2,3,8,8-TETRAMETHYL-2-NAPHTHALENYL)ETHANONE, CITRONELLOL. Peut produire une réaction allergique.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants. P501 Éliminer l'emballage vide ou le récipient non utilisé en déchèterie conformément à la réglementation nationale.

Contient

- moins de 5% de : phosphates
- 30% ou plus de : agents de surface non ioniques
- enzymes
- parfums, fragrances allergisantes : Amyl cinnamal, Eugenol, Coumarin, Geraniol, Citronellol, Limonene

Conserver dans un endroit frais, à l'abri du soleil et de la chaleur. (Ne pas dépasser 40°C) : Température de stockage conseillée : + 5°C à +20°C.

Eviter le contact avec la peau.

Ne pas utiliser en même temps qu'un apport d'eau de javel ou de tout autre désinfectant. UFI : KA01-A05S-V00G-MF7S

Extrait conditions de vente : Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.



355, route de Montargis 45700 Chevillon s/ huillard
Tél : 07.49.34.19.93 - diprome45@gmail.com

Ref. 7372
Révision n° 8
224015 HJMJD